



## **ASIE/ISRAEL - Le gouvernement israélien dément l'hypothèse de portes ouvertes en Israël pour les coptes persécutés**

Jérusalem (Agence Fides) – Les récentes et surprenantes rumeurs concernant un prétendu traitement préférentiel réservé par les autorités israéliennes aux coptes fuyant l’Egypte, dont le gouvernement se trouve entre les mains des Frères musulmans, ont reçu un premier démenti officiel de la part du gouvernement de l’Etat d’Israël.

Lundi 1er avril, le journal égyptien Youm7 avait attribué au gouvernement israélien l’intention d’appliquer aux égyptiens de religion copte fuyant leur pays les procédures d’accueil réservées aux persécutés. L’avocat d’origine égyptienne Mansour al Samuely, présenté par le journal comme Chef du bureau israélien chargé de l’émission des permis de séjours, avait parlé de 237 familles coptes déjà arrivées en Israël afin d’y obtenir asile en vertu de leur statut de persécutés.

Un démenti attribué à une source anonyme du gouvernement israélien a été diffusé hier par le correspondant à Jérusalem de la chaîne Al Arabiya. Le fonctionnaire israélien anonyme a fait remarquer dans ce cadre qu’il est impossible d’appliquer le droit d’asile à des personnes provenant « d’un pays ami avec lequel nous disposons d’un traité de paix ».

Les suppositions relatives à de possibles flux migratoires de chrétiens coptes en direction d’Israël ramènent l’attention sur la délicate question des rapports entre la plus importante Eglise chrétienne autochtone présente dans les pays arabes et l’Etat d’Israël. En 1979, après la signature du traité de paix entre l’Egypte et Israël, le Patriarche Shénouda III, alors à la tête de l’Eglise copte orthodoxe, avait émané un décret interdisant aux coptes orthodoxes de se rendre en pèlerinage en territoire israélien, en signe de solidarité avec les palestiniens soumis à un régime d’occupation. Cette mesure n’a pas encore été révoquée même si les infractions de la part de nombreux groupes de fidèles coptes orthodoxes se rendant en pèlerinage jusqu’à Jérusalem se sont multipliées après la mort du Patriarche Shénouda III. (GV) (Agence Fides 03/04/2013)